

## Placements de long terme

### Devoir de conseil des assureurs et indicateurs d'aide à la décision pour les épargnants.



Union Mutualiste Retraite

**Laurence Martinez**

Responsable Risques  
Union Mutualiste Retraite

**Ronan Blaize**

Responsable actuariat  
Union Mutualiste Retraite



**Alexandre Eby**

Consultant  
Galea & Associés

**Mélanie Sanchez**

Manager  
Galea & Associés

## L'Épargne Retraite : placement de long terme en transition

### La loi PACTE et le PER

#### Succès commercial

- A fin avril, 39 Mds € d'encours sur PER Assurance pour 3,2 M d'épargnants
- 592k souscriptions en 4 mois pour 9,3 Mds € de versements.

#### Gestion libre ou pilotée

- 2 modes de gestion possible
- Plusieurs profils de gestion pilotée

#### Offre simplifiée et règles de fonctionnement harmonisées

- Produits unique à plusieurs tiroirs
- Transferts favorisés et possibilités de versements élargies

#### Mécanisme de sécurisation de l'épargne au terme

- Plus l'épargnant s'approche de la date de retraite, plus l'épargne est alloué à des fonds réputés sans risque.

#### Part des supports en UC importante

- Favorisé par les modes de gestion
- En avril 2022, environ 30% des versements sont sur des UC

#### Régime fiscal attractif

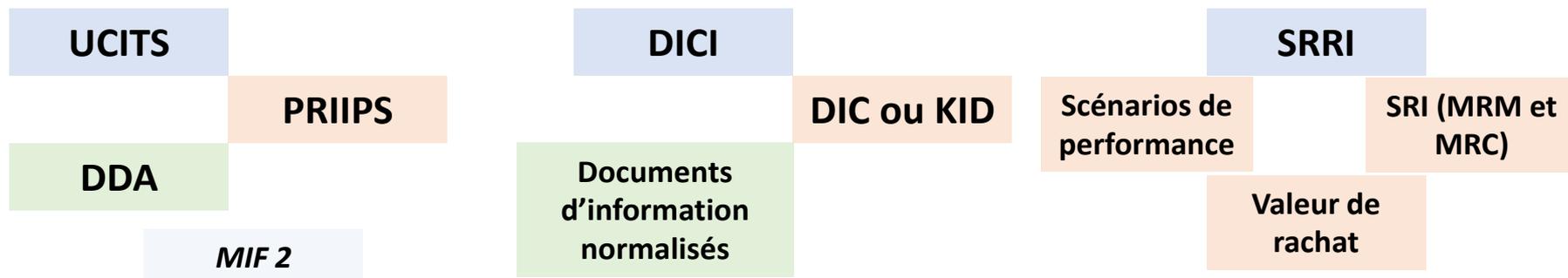
- Déductibilité et absence de prélèvements sociaux à la sortie pour les versements volontaires

#### Risque financier sur les UC

- Les UC impliquent une part de risque porté par l'épargnant
- Un devoir de conseil et d'information auprès des épargnants

## Les obligations en matière de devoir de conseil et d'informations aux assurés

- ✓ Règlementation dense qui couvre les obligations des assureurs en matière de communication aux épargnants et de devoir de conseil, notamment en **assurance Vie**.
- ✓ Ces réglementations ont des objectifs communs dont :
  - La Protection de la clientèle
  - Le Devoir de conseil
  - La bonne information aux clients pour le bon besoin
  - Standardiser la documentation



## Et pour l'Épargne Retraite ?

### La loi PACTE

- ✓ Information régulière sur les droits
  - Valeur des droits
  - Modalité de transfert
  
- ✓ Information détaillée pour chaque actif du plan
  - la performance brute de frais
  - la performance nette de frais
  - les frais prélevés
  - fournie avant l'ouverture du plan puis actualisée annuellement
  
- ✓ Référence au SRRI qui permet de définir les « actifs à faible risque »

### Le règlement PEPP

- ✓ Fourniture d'un DIC inspiré de PRIIPs à la maille de « l'option d'investissement » et du produit
  - Spécificités du produit de retraite
  - Description du produit et principales caractéristiques
  - Description du profil rendement/risque
  
- ✓ Au cours de la vie du contrat
  - Prestations selon plusieurs scénarios économiques
  - La ventilation des frais de l'année
  - Performance passée de l'option sur 10 ans
  
- ✓ Proposition de modèles mathématiques fins, d'hypothèses financières et actuarielles et de mesures
  - Indicateur synthétique de risque
  - Scénarios de performance
  - Taux annuel de rendement nominal des investissements en monde réel
  - Taux d'inflation et évolution des salaires futurs

## Objectifs des travaux présentés

- ✓ Dans le cadre des réflexions autour du PEPP, l'EIOPA a publiée une étude<sup>1</sup> qui fournit un cadre holistique pour l'évaluation et l'analyse de risque du produit.
  
- ✓ Cette étude propose notamment
  - ✓ Une multitude de stratégies d'investissements adaptés à plusieurs profils d'épargnants et d'aversion aux risques
  - ✓ Une batterie d'indicateurs de mesure de risque, de performance et d'indicateurs combinés risque/performance.
  
- ✓ Cette étude constitue la principale source d'inspiration des travaux réalisés
  - ✓ Pour comparer les stratégies d'investissements entre elles
  - ✓ Constitue un outil puissant de communication aux assurés

<sup>1</sup>Pan-European Personal Pension Product : EIOPA's stochastic model for a holistic assessment of the risk profile and potential performance

## Méthodologie

**PROFILS  
INVESTISSEURS**



**STRATEGIES  
INVESTISSEMENT**



**PROJECTIONS STOCHASTIQUES  
DU CAPITAL AU TERME**



**CONSTRUCTION  
D'INDICATEURS**



**& VISUALISATION  
INTERACTIVE**





## Développement d'un modèle de projection

- ✓ A partir de profils assurés

Hypothèses et paramètres	Profil 1	Profil 2	Profil 3
Age à l'entrée	25 ans	30 ans	40 ans
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Salaire à l'entrée	40 000 €	25 000 €	60 000 €
Evolution annuelle du salaire	3 %	1,5 %	2 %
Fréquence des primes	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de cotisation annuel	5 %	2,5 %	3,5 %

## Développement d'un modèle de projection

- ✓ A partir d'hypothèses de projection



### Paramètres

<b>Scénarios économiques</b>	Univers monde réel
<b>Poches d'actifs modélisés</b>	Obligataire, Action et Immobilier
<b>Nombre de simulations</b>	1 000
<b>Frais</b>	Sur versement (fixe) / courants ( par type de fonds)
<b>Pas de projection</b>	Annuel
<b>Rebalancement de l'actif</b>	Annuel



## Développement d'un modèle de projection

✓ Pour différents type de stratégies d'investissement

**Stratégie**  
**« buy & hold »**  
**27 stratégies**

- // Allocation entre les 3 poches d'OPCVM définie au départ
- // Nouveaux versements alloués selon l'allocation observée à date
- // Aucun re-balancement n'est effectué au cours de la projection
- // L'allocation se déforme au cours de la projection en fonction du rendement de chaque poche.

**Stratégie**  
**« portefeuille fixe »**  
**42 stratégies**

- // Allocation entre les 3 poches d'OPCVM définie au départ
- // Elle est stable tout au long de la projection
- // Nouveaux versements alloués selon l'allocation définie
- // Un re-balancement est effectué annuellement.

**Stratégie**  
**« Cycle de vie en fonction de l'âge »**  
**18 stratégies**

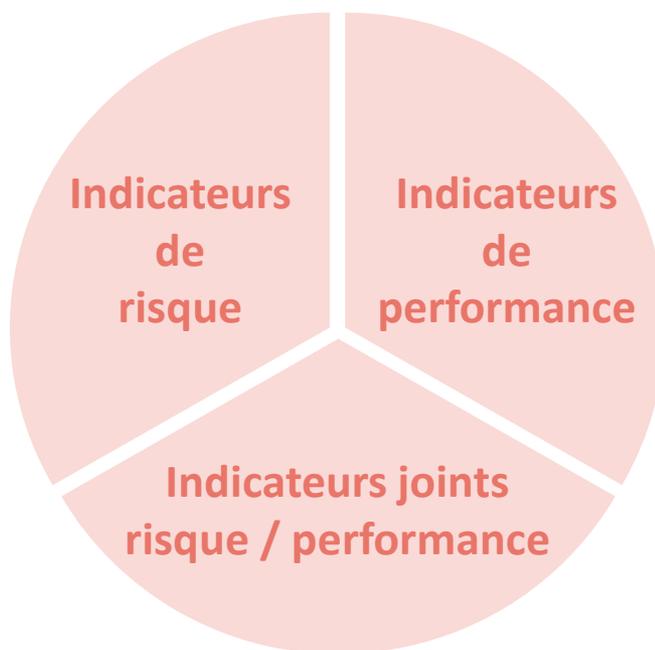
- // Allocation entre les 3 poches d'OPCVM définie au départ
- // Elle évolue au cours de la projection en fonction de l'âge
- // L'allocation en actifs risqués diminuent linéairement avec l'âge
- // Nouveaux versements alloués selon l'allocation définie à l'âge observé
- // Un re-balancement est effectué annuellement.



## Choix des indicateurs pertinents

✓ Développement d'indicateurs sur chacune des stratégies

- Probabilité de récupérer les sommes investies (brutes/nettes)
- Manque à gagner moyen
- Risque de faible capital
- Indicateurs de dispersion du capital au terme (étendue / écart type / coefficient de variation / écart interquartile)



- Capital moyen au terme
- Capital médian au terme
- Probabilité d'atteinte du rendement cible

Analyse bivariée mesure de risque / mesure de performance :

- Capital probable en fonction de l'écart type
- Capital probable en fonction du 5<sup>e</sup> centile
- Autre...

## Utilisation d'un tableau de bord

- ✓ Projection du tableau de bord comme support interactif et pédagogique de comparaison des stratégies à l'aide des indicateurs sélectionnés



## Point de vue d'un assureur mutualiste

### Actuellement

- ✓ Utilisation d'une moyenne pondérée des SRRI (*Synthetic Risk and Reward Indicator*) en fonction des investissements choisis → **avantage de la simplicité pour avoir une vision globale du portefeuille investi mais situation figée**

Sept niveaux de risque pour le SRRI*		
Niveau de risque	Intervalle de volatilité	
	Supérieur ou égal à	Inférieur à
1	0 %	0,5 %
2	0,5 %	2 %
3	2 %	5 %
4	5 %	10 %
5	10 %	15 %
6	15 %	25 %
7	25 %	

\*Indicateur synthétique de risque et de performance

Source : European Securities and Markets Authority (Esmas)

### Nouveaux indicateurs : trois objectifs

- ✓ Meilleure visualisation du risque pour l'adhérent : prise en compte de la **dynamique de l'individu** fonction des arbitrages futurs
- ✓ Réel *booster* pour le conseil des distributeurs : au-delà de l'aspect réglementaire, cela permet de se **démarquer de la concurrence** de disposer d'un outil de ce type
- ✓ Pour l'UMR cela permettrait de disposer d'une vision du risque pris par ses adhérents : **développement de la connaissance client** et ainsi **adapter l'offre** produit en conséquence avec des options de sécurisation de l'épargne par exemple

## Point de vue d'un assureur mutualiste

### Attention à l'enjeu de compréhension

- ✓ Difficulté d'appropriation par le conseiller et l'adhérent des indicateurs cités  
→ dosage à trouver dans la finesse de l'indicateur communiqué
- ✓ Quelles hypothèses sous jacentes ? Calibrage des hypothèses financières? Doit-on uniformiser ces hypothèses avec tous les acteurs?
- ✓ A quelle maille communiquer sur les hypothèses?

### Risque d'image/commercial pour l'assureur

- ✓ Exemple du scénario qui ne se réalise pas